



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Cour des comptes

Question écrite n° 51177

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les recommandations formulées par la cour des comptes dans son rapport annuel 2014. Les magistrats de la rue Cambon préconisent, concernant les missions fiscales de la douane, de regrouper la fonction de recouvrement au sein de la direction générale des finances publiques. Il lui demande les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51177

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 1968

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)